

FICHE D'INSCRIPTION

2026-2027

Nom (1) : Nom (2) :
 Prénom : Prénom (2) :
 Adresse(1) : Adresse (2) :

 Mail (1-2) :
 Téléphone portable :
 Inscription : en solo en couple
 Comment nous avez-vous connus ?

COCHEZ SVP LE OU LES COURS AU(X)QUEL(S) VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE :

COURS ESPACE DES 2 RIVES RENNES

MARDI	
<input type="checkbox"/>	18H00-19H00 COURS PARTICULIER SUR DEMANDE
<input type="checkbox"/>	19H00-20h00 ROCK N ROLL INTERMEDIAIRE
<input type="checkbox"/>	20H00-21h00 BACHATA Tous Niveaux
<input type="checkbox"/>	21H00-22h00 ROCK N ROLL DEBUTANT



Chaque inscription dans une activité est conditionnée à l'équilibre danseurs/danseuses et au confort des cours dans la limite des places disponibles et définies.

		Nombre de personne(s)	Total	Nombre d'activité(s) /sem	Tarif /an enfant -étudiant -demandeur d'emploi	Tarif/an normal	Tarif/ couple/an	Trimestre normal
Tarif des cours	€	x	€					
Adhésion association	15 €	x	+ €	1	-10%	190 €	350 €	70 €
Montant total dû :				2	-10%	290 €	520 €	115 €
				3	-10%	380 €	660 €	150 €

VOUS SOUHAITEZ RÉGLER :

en espèces
 en chèques vacances
 en chèque(s) en 1fois 3fois 5fois

Merci de libeller vos chèques forfait danse et adhésion à l'ordre de Ten Dances

Possibilités d'échelonner votre règlement par chèques bancaires :

Encaissement	Montant	Encaissement	Montant	Encaissement	Montant
Pré-inscription juillet 2026 (30%)		Décembre 2026		Avril 2027	
Octobre 2026		Février 2027		Juin 2027	

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

L'inscription au(x) cours doit être effectuée après 1 semaine d'essai.

Avec cette présente fiche, vous validez de manière définitive votre inscription à un ou plusieurs cours pour la saison 2026-2027. Le professeur qui anime le ou les cours, a une obligation de présence sur 30 semaines (sauf vacances scolaires et jours fériés). En cas d'absence ponctuelle et exceptionnelle, les cours seront déplacés.

En cas d'incapacité, les cours seront reportés ou les inscrits dédommagés pour une absence de plus de 3 semaines.

Les inscrits ont une obligation financière à hauteur du montant défini lors de l'inscription.

Aucun cours ne sera remboursé quel que soit le motif et la durée des absences.

La structure Ten Dances représentée par David Lebret décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'effets personnels.

L'élève est tenu(e) de respecter les règles d'hygiène, de sécurité et éventuellement des mesures sanitaires.

Nous vous demanderons de vous munir d'une paire de chaussures propres (ville, sport, etc., pour participer aux cours afin de respecter l'état des lieux et du parquet.

Chaque élève reconnaît que les risques de blessure sont inhérents à la pratique de toute activité sportive y compris celle de la danse.

Nous vous remercions de bien vouloir garder un double de ce document en le photocopiant ou en le photographiant avec votre Smartphone.

Je soussigné(e)....., accepte les conditions du règlement intérieur et confirme mon inscription en date du

Signature 1 :

Signature 2 :

L'équipe de Ten Dances vous souhaite
une excellente saison de danse !